

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 24/007/2009 – ÉFAI

30 mars 2009

AU 90/09 Craintes de torture ou d'autres mauvais traitements / Détention au secret

SYRIE Maryam Kallis (f), 36 ans, ressortissante du Royaume-Uni

Maryam Kallis, ressortissante du Royaume-Uni, est détenue au secret depuis le 15 mars dans un lieu indéterminé. Elle risque d'être torturée ou soumise à d'autres formes de mauvais traitements. Il ne lui a pas été permis de consulter un avocat, ni de recevoir des visites de ses proches.

Maryam Kallis était en Syrie depuis le 5 mars et logeait chez sa sœur. Elle était venue avec ses trois enfants, âgés de cinq à huit ans. Le 15 mars, alors qu'elle était accompagnée de son fils de huit ans, elle a été arrêtée par un groupe de huit ou dix hommes en civil à Rukna al Din, un quartier de la capitale, Damas. Ceux-ci l'ont ramenée avec son fils chez sa sœur, où ils ont saisi son passeport et ceux de ses enfants, avant de la menotter et de l'emmener.

En octobre 2002, Maryam Kallis s'était rendue à Damas avec sa famille afin d'étudier l'arabe. Elle était rentrée au Royaume-Uni fin 2008, puis était retournée à Damas en mars 2009 pour aller chercher ses enfants et les ramener au Royaume-Uni. Elle devait rentrer à Londres à la fin du mois de mars.

Les autorités britanniques ont contacté les autorités syriennes en demandant où se trouve Maryam Kallis et pourquoi elle a été arrêtée, mais aucune information ne leur a été fournie.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le recours à la torture est généralisé dans les centres de détention et les centres d'enquête syriens, et les personnes détenues au secret sont particulièrement exposées au risque d'en être victimes. Les « aveux » arrachés sous la contrainte sont systématiquement retenus à titre de « preuves » dans les tribunaux syriens et les plaintes pour torture déposées par les prévenus ne font pratiquement jamais l'objet d'investigations. En 2008, sept personnes sont mortes en détention, vraisemblablement des suites de torture ou d'autres formes de mauvais traitements. Généralement, les autorités ne prennent aucune mesure pour enquêter sur les allégations de torture.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en arabe, en français ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous préoccupé par l'arrestation de Maryam Kallis, ressortissante britannique, le 15 mars et par sa détention au secret dans un lieu indéterminé, et demandez où elle se trouve ;
- exhortez les autorités à veiller à ce que cette femme ne soit pas torturée ;
- engagez-les à la libérer immédiatement et sans condition, à moins qu'elle ne soit inculpée d'une infraction dûment reconnue par la loi et jugée équitablement dans les meilleurs délais ;
- rappelez-leur qu'elle doit être autorisée sans délai à recevoir des visites de ses proches et d'un avocat qu'elle aura choisi, ainsi qu'à bénéficier de tous les soins médicaux dont elle pourrait avoir besoin.

APPELS À :

Président de la République :
His Excellency Bashar al-Assad

Presidential Palace
Al-Rashid Street
Damas
République arabe syrienne
Fax : + 963 11 332 3410
Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Président,*

Ministre de l'Intérieur :
His Excellency Major General Bassam Abdel Majid
Ministry of Interior
'Abd al-Rahman Shahbandar Street
Damas
République arabe syrienne
Fax : +963 11 2223428
Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Ministre de la Défense :
His Excellency General Hassan Ali Turkmani
Ministry of Defence
Omayyad Square
Damas
République arabe syrienne
Fax : +963 11 223 7842
Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Ministre de la Justice :
His Excellency Muhammad al-Ghafari
Ministry of Justice
Al-Nasr Street
Damas
République arabe syrienne
Fax : +963 11 666 2460
Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

COPIES aux représentants diplomatiques de la Syrie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 11 MAI 2009, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.